

Arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux

Je suppose que la manière forte que le ministre des Finances a adoptée de temps à autre avec les provinces depuis qu'il est ministre diffère fort peu de celle de son chef. Après tout, depuis le temps où il était ministre de la Justice dans le gouvernement Pearson, le premier ministre s'est taillé toute une réputation par sa façon de se mesurer avec les premiers ministres provinciaux et de leur montrer à quel point il était habile et pouvait présenter astucieusement un point de droit constitutionnel et, en fait, damer le pion, comme on dit, aux gouvernements provinciaux. Je doute fort, et je pense qu'au fond les députés sont de mon avis, que le fait d'imposer son point de vue contribue pour beaucoup à faire accepter notre régime fédéral et à nous faire comprendre et reconnaître nos différences, nos avantages distincts et parfois même nos responsabilités réciproques. Espérons que par suite de l'élection du Parti Québécois en novembre dernier, le premier ministre a renoncé à cette attitude déplaisante.

Le style du premier ministre m'inquiète plus que celui du ministre des Finances, car je suis de plus en plus porté à croire que depuis son accession au pouvoir, le premier ministre a trop souvent manifesté une façon périmée de concevoir le fonctionnement de notre régime fédéral. Je sais que le premier ministre est considéré comme un spécialiste en matière constitutionnelle, qu'il a publié, qu'il a écrit des articles, donné des conférences et qu'il passait pour l'un des mieux renseignés sur les avantages d'un régime fédéral, le nôtre en particulier. Il faut reconnaître aussi, je pense, que le premier ministre a acquis surtout son expérience à une époque tout à fait différente, celle d'avant les années 60, lorsque la province de Québec entretenait des relations fort différentes avec la fédération canadienne.

● (2010)

Je crois que depuis que le premier ministre est au pouvoir, il a abordé les problèmes avec une rigidité évidente qui n'était guère conforme aux besoins et exigences actuels des gouvernements fédéral ou provinciaux. En adhérant aussi farouchement à des conceptions rigides et dépassées que ce soit pour les questions fiscales comme celle dont nous sommes saisis aujourd'hui ou pour des questions d'ordre plus général liées à la confédération, il ne nous aura guère aidés.

En outre, il me semble que le premier ministre manque totalement de sens historique et comprend mal la nature de notre pays. En effet, il aborde les problèmes liés à la confédération d'une manière tout à fait individualiste pour ne pas dire élitiste. Peut-être ne faut-il pas s'en étonner, compte tenu de ses origines, mais j'aimerais qu'il cesse de nous imposer ainsi sa mentalité. Lorsqu'on analyse la situation, que ce soit au Québec, dans les provinces de l'Atlantique ou dans l'Ouest du Canada, il est très important de se rendre compte que la réalité doit être considérée non seulement au niveau de chaque habitant mais de l'ensemble de la collectivité. Ce n'est que lorsque l'on saura répondre à ce sens de la collectivité, à ses besoins et à ses aspirations, que nous pourrions modeler la fédération canadienne sur des bases réalistes.

[M. MacDonald (Egmont).]

Mais je l'ai dit en commençant, monsieur l'Orateur, il serait vain d'allier ces éléments à une mentalité d'affrontement qui réduirait des relations fédérales-provinciales à une joute entre gagnants et perdants. Ce n'est pas ainsi que nous pourrions survivre au XXI^{ème} siècle. Je le répète, il y a des faiblesses fondamentales dans le gouvernement actuel, qui ne semble pas comprendre notamment la nature du fédéralisme moderne et plus particulièrement de la fédération canadienne. On le voit, à mon avis, à certaines remarques faites par le ministre des Finances et aux mesures aujourd'hui à l'étude.

J'aimerais citer notamment deux extraits du discours qu'a prononcé le ministre vendredi dernier. Comme en fait foi la page 3201 du *hansard* du 18 février, il a déclaré:

Au niveau fédéral, nous croyons que le gouvernement national doit conserver assez de ressources fiscales pour redistribuer le revenu aux personnes et régions, pour stabiliser l'économie et continuer d'aider au financement des services dont les Canadiens de tous les coins du pays ont besoin, et qu'ils méritent.

Cette déclaration n'a rien de vraiment extraordinaire, mais on est surtout frappé par l'emploi du verbe «stabiliser» et de l'expression «stabiliser l'économie». Je suppose que le ministre a dévoilé ses batteries il y a quelques mois lors des discussions préliminaires au sujet de ces négociations et du bill à l'étude en suggérant à ses interlocuteurs de mettre un frein à leurs dépenses et aux programmes à frais partagés et de dépenser de façon raisonnable et en leur disant que nous ne voulions pas voir, comme cela risque de se produire dans certains domaines, des dépenses excessives sans aucun rapport avec les besoins des diverses régions du pays.

Ce qui m'inquiète, monsieur l'Orateur, c'est qu'on ne reconnaisse pas que les services fournis actuellement au Canada dans le domaine de la santé, des soins hospitaliers ou de l'enseignement post secondaire ne sont pas tous les mêmes. Il y a là la plus grande disparité qu'on puisse imaginer. Si on ne reconnaît pas ce fait, on ne tient pas compte de certains problèmes urgents qui se posent au sein de notre Confédération canadienne.

A la page 3202 du *hansard* du vendredi 18 février, on peut lire la déclaration suivante du ministre.

Ce programme assure un niveau raisonnable de services publics fondamentaux pour l'ensemble des Canadiens, sans que ceux-ci aient à payer des impôts à des taux de beaucoup supérieurs à la moyenne nationale. Ce programme a tenté, dans toute la mesure du possible, de réduire les inégalités régionales au sein du pays, et il continuera de le faire à titre de moyen efficace de maintenir l'unité nationale.

En affirmant qu'il n'y aura pas d'augmentation d'impôts ou que l'on cherchera à réduire les inégalités régionales, le premier ministre et son collègue semblent s'engager à contrecœur, alors que je croyais qu'ils avaient pris cet engagement très sérieusement et de façon fondamentale. Je n'abuserai pas de la patience de la Chambre en répétant certains de mes propos de cet après-midi au cours de la période réservée aux initiatives parlementaires. La rhétorique du premier ministre à ces occasions est loin de répondre à ce que le ministre des Finances nous disait au sujet de ce bill vendredi dernier.